

Conditions Générales applicables à la réservation et à l'achat de billetterie et de prestations - anniversaires, ateliers, événements

La société SARL OULA-OUP exploite Dundee Parc, parcs de loisirs Multiactivité (Trampoline Parc, Laser Game et Plaine de jeux à partir de 12 mois)

Les présentes dispositions régissent les relations contractuelles entre le client et Dundee Parc/OULA-OUP, à l'occasion de réservation de titres d'accès aux espaces de loisirs de Dundee Parc, à leurs ateliers et événements, aux prestations d'anniversaires, d'arbres de Noël et à toutes prestations associées telles que proposées dans leurs différents supports d'information.

1. Tarifs

Les prix visés par les présents sont exprimés en euros et établis sur la base des taxes en vigueur à la date de passation de la commande. Les prix ne pourront être modifiés du seul fait de la Société OULA-OUP après la date de passation de la commande du client dûment confirmée par la Société OULA-OUP conformément aux dispositions contenues dans les présentes ou de l'achat des titres d'entrée individuels à l'accueil du Dundee Parc, par Internet ou auprès de tiers avec qui OULA-OUP a passé un accord de distribution. Nonobstant ce qui précède, les prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment par OULA-OUP en cas de variation des taxes applicables.

1.1 Billetterie :

Les prix comprennent le droit d'accès sur une activité achetée aux espaces de loisirs de Dundee Parc (Plaine de Jeux, Laser Game). Ils ne comprennent pas certains jeux à jetons, les repas, ou toute autre dépense à caractère personnel. Lorsque les conditions tarifaires sont liées à l'âge du ou des enfants, un justificatif de l'âge des enfants peut être demandé. A défaut de présentation du justificatif, il est fait application du tarif des enfants les plus âgés.

Tout achat de billetterie individuelle se fait soit, par Internet ou sur Place : www.dundee-parc.fr, ou auprès de tiers avec qui OULA-OUP a passé un accord de distribution.

L'achat de titres d'entrée ne garantit pas l'accès à Dundee Parc en cas de forte affluence.

Seules les visites de groupe et les prestations événementielles (célébrations d'anniversaire, fêtes d'entreprise, arbres de Noël) donnent lieu à une commande, une facturation et un paiement spécifique.

Annulation Achats Billets En ligne et prestations de service en ligne :

En ce qui concerne les billets valables tous les jours sans réservation de date ou de période «ceux de la rubrique billetterie» sauf les Pass, le consommateur à la possibilité de se rétracter dans un délai de 14 jours, conformément aux dispositions des articles L221-18 du code de consommation. Lorsque le Droit de rétractation est exercé, Dundee parc remboursera le consommateur au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du consommateur de se rétracter. Le consommateur devra payer des frais lorsqu'il exercera son droit de rétractation.

2. Visites de groupe

Toute commande de groupe précise obligatoirement le nombre de visiteurs (enfants de moins de 3ans, de 3 à 12 ans et accompagnants) et, le cas échéant, les autres prestations (restauration, jetons, articles boutique) souhaitées. La facture émise n'étant plus obligatoire, le client devra en informer l'hôte ou l'hôtesse le jour de la visite s'il souhaite recevoir sa facture. En fonction du nombre de visiteurs (enfants présents de moins de 3 ans, de 3 à 12 ans et accompagnants) et des prestations consommées. Dans le cas où un groupe se présenterait directement à Dundee Parc sans avoir préalablement réservé, il ne sera pas garanti de pouvoir y accéder.

2.1. Modalités de paiement

Pour les personnes morales de droit public, le règlement par mandat administratif est effectué sur le fondement de l'engagement de règlement matérialisé par le bon de commande adressé par le client à Dundee Parc-OULA. La facture devra être soldée sous 30 jours à compter de sa date d'émission.

2.3. Avoir

L'avoir émis n'est utilisable que jusqu'au 30 septembre suivant sa date d'émission et uniquement aux fins de paiement d'une réservation similaire à celle étant à l'origine de son émission. L'avoir émis n'est en aucun cas remboursable et n'est en aucun cas cessible.

3. Anniversaires

3.1 Modalités de paiement

Un acompte de réservation de 50€ est demandé pour toute réservation d'anniversaire. Les réservations et le paiement de l'acompte se font par internet sur le site dundee-parc.fr ou directement sur place au Dundee Parc. La date ne sera effectivement et définitivement réservée qu'à réception du règlement dans un délai de 7 jours maximum suivant la réservation. Les règlements se font sur place, à la fin de l'anniversaire, par espèces, carte bancaire ou chèques vacances. Les anniversaires sont soumis à un taux de TVA de 10% d'une part et à un taux de TVA de 20% d'autre part.

3.2 Conditions de modification ou d'annulation relatives aux anniversaires

3.2.1 Modification

La modification du nombre de participants s'effectue jusqu'à la veille de l'anniversaire, le jour de la réservation, en cas d'absence d'enfants, il ne sera pas effectué d'ajustement le client est appelé la veille de l'anniversaire et doit donc prendre toutes les dispositions concernant l'effectif donné.

3.2.2 Annulation de réservation pour les anniversaires réservés sur site à l'accueil du Dundee Parc.

Si l'annulation a lieu plus de 14 jours calendaires avant la date réservée, l'acompte sera reporté sur une autre réservation d'anniversaire, ou remboursé par chèque bancaire.

4. Menus et tarification

Tous les prix sont en euros, taxes et service compris. Les menus et les tarifs qui s'y rapportent sont fournis à titre indicatif et peuvent varier en fonction des approvisionnements.

5. Droits de propriété intellectuelle

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, emblèmes, logos, marques, droit d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle de Dundee Parc/OULA-OUP.

6. Force majeure

La Direction de OULA-OUP se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignaient, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, épidémie, décisions émanant d'autorités, etc. Dans une telle hypothèse, OULA-OUP

peut proposer une autre date de venue sur le site.

7. Responsabilité

Dundee Parc apprécie seule les conditions d'exploitation et de maintenance du Parc. Elle décide notamment :

- La fixation des jours et horaires d'ouverture
- La maintenance des équipements dont OULA-OUP est propriétaire ou bénéficie d'un droit d'usage
- L'adoption des normes et règles concernant la santé, la sécurité de ses équipements et des services aux visiteurs. En particulier, OULA-OUP peut décider de fermer au public tout ou partie des parcs qu'elle gère et suspendre tout ou partie des services proposés, pour toute la durée qu'elle juge nécessaire, en raison notamment, de questions ou opérations liées à la sécurité ou la santé des visiteurs, à la maintenance, à la réparation de tout ou partie des équipements des du Dundee Parc suite à des intempéries, à l'ordre public, etc., sans pouvoir en être tenue pour responsable et sans que le client puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

7.1 Règlement intérieur

Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur du Parc affiché à l'entrée. La direction du Dundee Parc est fondée à procéder à l'expulsion de tout contrevenant sans recours possible. Les visiteurs expulsés dans ce contexte ne peuvent en aucun cas obtenir le remboursement des titres d'entrées.

7.2 Réclamations

Les réclamations consécutives à un différend portant sur les modalités d'exécution des prestations objets des présentes doivent être formulées par écrit et adressées auprès du service accueil visiteurs de Dundee Parc/OULA OUP. Après avoir saisi le service client et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

Les réclamations peuvent également être formulées sur le site même des Dundee Parc, à l'accueil visiteurs.

Afin d'éviter toute contestation, le justificatif de visite (billets d'entrée, bons d'échanges etc.) comportant le nombre de visiteurs du groupe familial sont signés le jour de la visite.

7.3 Litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français. À défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les Tribunaux compétents.